

AVIS DE VACANCE DE POSTE
INTERNE/EXTERNE
Organisateur de Formation GPT OUEST

Lien hiérarchique :

- L'agent est placé sous l'autorité du Chef du centre départemental de formation dans le cadre de ses missions courantes.
- L'agent se mettra à la disposition du chef de groupement territorial afin de le conseiller efficacement dans le domaine de la formation et se fera l'écho des retours éventuels du groupement territorial.

Direction / groupement / service de rattachement : DAF / GPT RH/FORMATION/ CDF

Identification :

- Filière : SPP
- Catégorie : C à B
- Grade maximum ¹: Lieutenant Hors classe
- Résidence administrative : Guingamp
- Activité : sédentaire
- Poste à temps plein

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor (SDIS 22), établissement public autonome, participe à la politique de Sécurité Civile. A ce titre, l'établissement assure la sécurité de près de 600 000 costarmoricains notamment en matière de lutte contre l'incendie et de secours d'urgence aux personnes, et concourt à la protection des biens et de l'environnement ainsi qu'à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels. Afin de mener à bien ces missions, le SDIS 22 est composé de 2800 agents (sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, personnels administratifs, techniques ou spécialisé).

Missions principales:

1. Le responsable pédagogique GT Ouest se charge de la mise en œuvre et du suivi des actions de formations réalisées à l'échelon du groupement territorial.
2. Il accompagne les formateurs et veille à la bonne réalisation des actions de formations locales.
3. Il assiste aux réunions de coordination et est associé aux projets en lien avec son domaine de compétences.

Activités principales :

- Participe à l'élaboration du calendrier de formation,
- Organise les actions de formation :
 - ✓ Met en œuvre les actions de formation,
 - ✓ Supervise l'ouverture des actions de formation (restauration, hébergement...),
 - ✓ Suit les inscriptions,
 - ✓ Constitue l'équipe pédagogique,
 - ✓ Vérifie la bonne réalisation des convocations, les conventions...,
 - ✓ Aide au suivi administratif des stages,
 - ✓ Recueille l'évaluation du stage et des stagiaires,
 - ✓ Recueille les pièces nécessaires à la clôture des stages.

¹ Le grade maximum est soumis au respect des règles de nominations et des quotas réglementaires internes au SDIS22

- Prépare et contrôle le matériel pédagogique en lien avec le logisticien,
- Réalise les ouvertures et clôtures de stages,
- Accompagne les formateurs dans les nouvelles techniques d'apprentissages,
- Accompagne la mise en œuvre et la bonne réalisation des ICP,
- Participe au conseil et à l'information des agents,
- Assiste le chef du centre départemental de formation dans le suivi de ses dossiers,
- Garantit le respect de la réglementation et des procédures,
- Applique les règles et procédures en vigueur dans les domaines de l'hygiène, la santé, la sécurité et la prévention des risques au travail.

Nous attendons les compétences et le savoir-être suivants :

- ✓ Connaissance des textes relatifs aux formations de la Fonction Publique Territoriale et de la doctrine opérationnelle nationale,
- ✓ Connaissance en gestion administrative et financière,
- ✓ Connaissance des outils de gestion du personnel et bureautiques,
- ✓ Connaissance des circuits décisionnels de l'Etablissement,
- ✓ Connaissance de l'environnement sapeur-pompier,
- ✓ Capacité d'organisation, de réactivité et d'autonomie,
- ✓ Capacité à travailler en équipe,
- ✓ Capacité à rendre compte,
- ✓ Méthodique,
- ✓ Rigoureux,
- ✓ Disponible,
- ✓ Sait s'intégrer dans une démarche qualité,
- ✓ Discret.

Régime de service :

- Horaires réguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service
- Possibilité de travail les nuits, week-end et jours fériés
- Possibilité de déplacement sur le département

Moyens :

- Suite bureautique
- Ordinateur de bureau
- Téléphone de service

Le dossier de candidature composé d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae détaillé et de la dernière situation administrative, devra être adressé au plus tard le **14 NOVEMBRE 2022** dernier délai à :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
Service Départemental d'Incendie et de Secours

A l'adresse suivante : recrutement@sdis22.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Capitaine Cédric LARRIBE, Chef du Centre Départemental de Formation au 02.96.75.11.22